

**Assemblée générale annuelle de la FÉÉCUM
Le 17 février à 11h30 au 63 (Centre étudiant)
Université de Moncton - Campus de Moncton**

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AG
5. Suivi sur la proposition d'appuyer les étudiants internationaux dans leurs revendications.
6. Suivi sur la proposition de mettre en place un système de consultation pour les étudiants de 2e et 3e cycle.
7. Budget participatif
8. Rapport de la planification académique.
9. Évaluation administrative.
10. Retour sur le budget provincial.
11. Varia
12. Clôture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion se fait à 11h33.

2. Vérification du quorum

Alexandre Levasseur constate que le quorum n'est pas atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président lit l'ordre du jour de l'AG.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AG.

Le président lit le procès-verbal de la dernière AG.

5. Suivi sur la proposition d'appuyer les étudiants internationaux dans leurs revendications.

Il est mentionné que la FÉÉCUM devrait militer pour le plafonnement d'augmentation des étudiants internationaux. Le DG rappelle que la résolution a été voté à la dernière AG, soit que la FÉÉCUM milite pour l'équité entre les étudiants canadiens et internationaux.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

6. Suivi sur la proposition de mettre en place un système de consultation pour les étudiants de 2^e et 3^e cycle.

Des rencontres sont prévues entre les étudiants de 2^e et 3^e cycles, ces étudiants seront convoqués. Il est mentionné que la FÉÉCUM n'a pas le pouvoir de créer une association, mais peut agir comme facilitateur. Il y aura donc des rencontres dans les prochaines semaines.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

7. Budget participatif

Une limite de 20 000\$ est accordée pour les projets. Le but du budget participatif est d'être apolitique, que ce soit les étudiants qui décident quels projets vont de l'avant. C'est à eux de choisir les projets, et non à l'exécutif, ils devront donc voter. La liste de projets proposés est la suivante :

- Internat en santé mentale
- Jeux au coude
- Fontaine pour remplir les bouteilles d'eau
- Centre de fierté LBGT
- Prise de courant
- Terrain de jeux
- Recueil de publications étudiantes
- Station de réparation de vélo.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

8. Rapport de la planification académique.

Les étudiants se sont livrés à l'exercice de la planification académique. La FÉÉCUM a compilé un rapport d'au moins 80 pages qui a été remis au VRER. Il indique que la participation étudiante était excellente.

De plus, une rencontre avec le VRER a eu lieu, suivant la livraison du rapport. Le VRER a lu le rapport des étudiants et a indiqué qu'il rendra son rapport en mars 2016. Il rappelle aux étudiants de prendre le soin de lire le rapport pour s'assurer que leurs revendications soient mises en œuvre.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

9. Évaluation administrative.

L'Université de Moncton se livre à l'exercice de mettre en ligne les évaluations administratives et la participation des étudiants est un facteur clé. Les enseignants ont peur qu'il y ait une baisse de participation étudiante alors les étudiants sont invités à remplir le sondage et participer.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

10. Retour sur le budget provincial.

Les points importants du budget provincial sont expliqués.

1. Il y a un gel des subventions provinciales aux universités
2. Il y a un plafond d'augmentation prévu de 2% aux étudiants du Nouveau-Brunswick.
3. Il y a la création d'un fonds d'éducation pour la nouvelle économie de 262 millions. Que le gouvernement a indiqué que la FÉÉCUM était invitée à participer aux consultations pour l'avenir de ce fond.
4. Il y a la création d'un fonds de 14,5 millions dédié aux initiatives économiques qui est le fruit des coupures et que la raison que le président n'était pas présent à l'AG est qu'il est en consultation avec le gouvernement.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

Alex Levasseur demande le droit de parole, il explique que la constitution de la FÉÉCUM exige d'attendre au moins 30 minutes après l'ouverture afin de déterminer si le quorum est atteint. Il confirme à 12h07 que le Quorum n'est toujours pas constaté.

11. Varia

Aucun point varia

12. Clôture de la réunion

La réunion est levée.